



---

## 52<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme**

Genève, le 15 mars 2023

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la Rapporteuse spéciale et la remercie pour la présentation de son rapport ainsi que pour son engagement.

Alors que 2023 marque les 25 ans de l'adoption de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme, la Suisse salue la volonté de la Rapporteuse spéciale de mettre en lumière les victoires et accomplissements des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme. Nous partageons son constat selon lequel ces avancées mériteraient d'être davantage célébrées et visibilisées.

Comme le rapport le démontre, les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme jouent un rôle fondamental pour le renforcement de l'état de droit, la prévention des conflits et le développement durable. Leur travail est indispensable pour assurer la redevabilité des gouvernements envers la société, une condition *sine qua non* de la démocratie. Or, trop souvent encore, leur contribution positive n'est pas reconnue.

La Suisse continuera à les soutenir, à renforcer leur protection et à œuvrer pour une meilleure reconnaissance de leur contribution. Nous tenons à rendre hommage au travail d'arrache-pied et à la persévérance des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme, trop souvent au péril de leur vie.

Madame la Rapporteuse spéciale :

**Quelles pistes voyez-vous pour améliorer l'application effective des lois qui soutiennent et protègent les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme ?**

Je vous remercie.